

et B mise le blind. Tous entrent dans la partie. Par mégarde c'est B qui distribue les cartes après l'écart. Les trois joueurs relèvent leur jeu sans s'apercevoir de l'erreur et C fait un pari. A prétend qu'il y a maldonne, tandis que C dit que, les jeux ayant été relevés et les paris ouverts, la donne est valable. Lequel des deux a raison ?

Réponse.—C'est C ; la donne est valable, par assimilation à l'article 34.

16 octobre 1885. C. M. B., à New-York.

10. Après l'écart s'il arrive que, par mégarde, un autre joueur que le donneur distribue les cartes et que l'erreur soit découverte avant que les cartes aient été relevées, que convient-il de faire.

Réponse.—Remettre les cartes dans leur ordre naturel et recommencer la distribution.

20. Si un ou plusieurs des joueurs ont vu leurs cartes, que devra-t-on faire ?

Réponse.—Terminer la partie comme si tout était en règle.

3 novembre 1885. C. M. B., à New-York.

10. Si un joueur donne hors de son tour et qu'on s'en aperçoive avant qu'aucun joueur n'ait relevé ses cartes, la donne est-elle bonne ?

Réponse.—Non.

20. Si un joueur a regardé son jeu, cela rend-il la donne valable ?

Réponse.—Oui.

30. Dans ce dernier cas, la donne suivante revient-elle à celui qui y avait droit, ou passe-t-elle au joueur à la gauche de celui qui vient de donner par erreur ?

Réponse.—La donne passe au joueur à gauche.

ART. 36.

13 septembre 1884. Amateur, à San-Francisco.

Tous les joueurs, y compris le donneur, ne doivent-ils pas faire leur écart avant de recevoir les cartes supplémentaires ?

Réponse.—Oui.

ART. 37.

6 septembre 1884. M. J., à Culpepper.

Dans une partie, A prend trois cartes, B en demande autant, et C, le donneur, prend également trois cartes, mais les remet au talon sans les regarder. Suivant les règles du jeu, n'est-il pas obligé de prendre les trois cartes en question et d'en écarter trois de son jeu ?

Réponse.—Certainement.

17 janvier 1885. Caliph, à New-York.

A donne les cartes ; à son tour de parole il déclare prendre trois cartes et place celles-ci devant lui. En regardant son jeu il s'aperçoit qu'il ne lui faut qu'une carte et prend la première de celles qui lui étaient destinées. Aucune objection n'est faite avant que le donneur suivant n'ait ramassé les cartes pour les battre, y compris, bien entendu, les deux cartes en question. En réponse à cette objection, A réclame la poule ou, s'il n'y a pas droit avec la main qu'il tient, il demande les deux cartes d'écart qui lui

revenaient, d'autant plus qu'une paire qu'il tient est supérieure aux mains de ses adversaires. Gagne-t-il la poule ?

Réponse.—Non.

14 février 1885. Oil City, à Bradford.

Après l'écart, A demande une carte qui lui est donnée. B indique par signe qu'il s'en tient à sa main. A demande alors une carte additionnelle, pour en avoir deux au lieu d'une. B dénie à A le droit de demander cette seconde carte. A-t-il ce droit ?

Réponse.—B est parfaitement dans son droit.

Les joueurs n'ont le droit que de faire un seul écart et sont obligés de prendre le nombre de cartes par eux demandées.

21 mars 1885. P., à Macon.

Après avoir distribué les cartes en seconde donne, le donneur dit à haute voix : " J'en prends trois," et, après avoir ces trois cartes devant lui, regarde son jeu pour faire son écart. Il s'aperçoit alors qu'il ne lui faut qu'une carte. Suivant la règle du jeu, n'est-il pas obligé de prendre les trois cartes qu'il a déclaré vouloir se donner ?

Réponse.—Evidemment. La règle est formelle sur ce point.

(A suivre.)

CRUAUTE

Maud.—J'ai rencontré une personne ce matin, qui m'a fait de vous un éloge passionné.

Madame Flirté.—Oh ! dites-moi qui c'est !

Maud.—Monsieur Flirté, votre mari.

Madame Flirté.—Vous êtes un monstre de cruauté, j'ai envie de vous arracher les yeux.

SON PREMIER TEMOIN

Robineau junior, avait enfin attrapé sa première cause. Fier comme Artaban, il avait étonné les habitués de la Cour du Recorder, par son entrée majestueuse, et la quantité considérable de livres de loi qu'il charriait sous son bras. La cause est appelée, et à sa grande surprise le premier témoin appelé est Robineau senior, son auguste père, qui quoique d'une grande jovialité, n'a pas l'habitude de plaisanter en famille.

Robineau jeune.—Votre nom ?

Robineau père.—Jean-Baptiste Robineau, pas l'avocat, mais celui dont le nom vaut quelque chose quand il le met sur un papier.

Junior.—Où demeurez-vous ?

Senior.—A Montréal, dans une maison, où l'on ne rentre plus après onze heures sans qu'il en cuise.

Junior.—Êtes-vous marié ?

Senior.—Je crois que si je ne l'étais pas tu serais dans une fâcheuse position, mon garçon.

Robineau junior perdit sa cause, mais il apprit qu'il fallait préparer avec beaucoup de tact les interrogatoires préliminaires.

AU PLUS PRESSÉ



Gamin.—Aie ! la mère vous montrez vos jambes !

La vieille.—Ne te fais pas de mauvais sang, mon garçon. Mes jambes durent depuis 70 ans, tandis que j'ai un chapeau neuf d'hier.

UN ENVIEUX

M. Padotel, célibataire.—Sais-tu, Bénédicte, que ton bonheur domestique me fait envie.

Bénédicte.—Mais, animal ! tu as l'en belle d'être aussi heureux que moi ; marie-toi. Tu n'auras plus aucune raison pour m'envier.

M. Padotel.—Réflexion faite, je t'avouerais qu'entre les deux, j'aime encore mieux le plaisir d'envier ton bonheur.

LA VRAIE MANIERE DE COLLECTER

Le propriétaire d'un journal de l'Ouest publie sous ce titre la note suivante :

" Nous nous sommes décidé à faire un voyage d'études dans le Sud ; nous avons confié, pendant notre absence, la direction du journal à notre épouse. Comme quelques-uns de nos abonnés en retard dans le paiement de leur souscription ne connaissent pas notre femme aussi bien que nous, nous les engageons vivement, dans leur intérêt, à payer leur compte, sans discussion, quand elle ira le leur réclamer.

ELLE EST DE LA SOCIETE

Lui.—Vous a-t-il jamais pris fantaisie, par une de ces belles nuits d'été, alors que tout est calme et qu'on se sent bien seul, de vous adresser à la lune, et de lui parler de vos sentiments les plus intimes.

Elle.—Non, jamais ; la lune ne m'a jamais été présentée, je ne la connais que de vue ; elle n'est pas de mon monde.

INFLUENCE DU SOL

Client.—Je vous rapporte votre sucre ; je n'ai jamais rien vu d'aussi falsifié ; il y a plus de sable que de sucre.

Epicier.—Comment, falsifié ! Mais, mon cher monsieur, c'est sa nature ; il vient des Antilles. Vous savez, rien que des terres de sable par-là.

LES YACHTS PERFECTIONNÉS



Voie du rirage.—Attention, vous allez tout droit sur un roc.

L'excursionniste.—Ne crains rien mon petit homme, je passerai bien pardessus.